

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

Entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19-0036261

ND: 30923

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 630

Société : RAI

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

HATI MOHAMED

Date de naissance :

01.01.1944

Adresse :

LOT ATTADAROUNE RUE 1 IMA 80 APT 1 OUT FA
CASA

Tél. : 06.70.98.62.00

Total des frais engagés :

1260,80

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Mehdi BENJELLOUN
CARDIOLOGUE
Rue 2, N°61 - 1er Etage RP Chahdia - Bi Gafra
Tél: 05 22 91 07 62 - 06 84 72 39 14
INPE: 91170670

Date de consultation :

26/05/2020

Nom et prénom du malade :

HATI MOHAMED

Age : 1944

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 26/05/2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Relèvement des Actes
26/15/20	CCF		150,00	Mehdi BENELLOUJAD CARDIOLOGISTE N°61 - 1er Etage RP Ch. de Tél: 05 22 91 07 62 - 06 54 76 91 14 INPE: 91170670
	ELG		100,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SOUFI Groupe Aérospatiale N° 23125 EL Oulfa - Casablanca Tél.: 05 22 89 00 026 I.C.E.: 000500246000026	26/05/2020	1010,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS	O.D.F				DEBUT D'EXECUTION	
	PROTHÈSES DENTAIRES					
						DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE
						H 25533412 21433552 D 00000000 00000000 B 00000000 00000000 35533411 11433553
						[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

FIN D'EXECUTION	O.D.F				CŒFFICIENT DES TRAVAUX	
	PROTHÈSES DENTAIRES					
						DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE
						H 25533412 21433552 D 00000000 00000000 B 00000000 00000000 35533411 11433553
						[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

MONTANTS DES SOINS	O.D.F				DATE DU DEVIS	
	PROTHÈSES DENTAIRES					
						DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE
						H 25533412 21433552 D 00000000 00000000 B 00000000 00000000 35533411 11433553
						[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

Dr. Mehdi BENJELLOUN

Spécialiste des maladies
du coeur et des vaisseaux



الدكتور مهدي بنجلون
إختصاصي في أمراض القلب
والشرايين

26/05/2020

Casablanca, le :

HAJIL Mohamed

153.00x4

CO TAREG 80/12.5

1 comprimé le matin, pendant 4 mois

110.00

ALVITYL

1 gelule le matin

129.00

SHENQI GS

1 ampoule le matin

79,90x2

Dr. Mehdi BENJELLOUN
CARDIOLOGUE
Rue 2, N°61 - 1er Etage - Rp chhdia - El Oulfa
Tél: 05 22 91 07 62 - 0604 72 39 14
INPE: 91170670

30 vit

10.10.85

الدكتور مهدي بنجلون
CARDIOLOGUE
Rue 2, N°61 - 1er Etage - Rp chhdia - El Oulfa
Tél: 05 22 91 07 62 - 0604 72 39 14
INPE: 91170670

30 vit
PHARMACIE SOUTIANE
Groupe: Groupe 154 N° 23/25
EL Oulfa - Casablanca
Tél: 05 22 39 09 63
I.C.E: 00050024600002

الدكتور مهدي بنجلون
CARDIOLOGUE
Rue 2, N°61 - 1er Etage - Rp chhdia - El Oulfa
Tél: 05 22 91 07 62 - 0604 72 39 14
INPE: 91170670

PPC 129,00 DH

دار الشهدية - الألفة - الدار البيضاء - الهاتف : 0604.72.39.14 - 0522.91.07.62 - البريد الإلكتروني : drmehdibenjelloun@gmail.com

Rue 2, N° 61 - 1er Etage - Rp chhdia - EL Oulfa - Casablanca - Tél : 0522.91.07.62 - 0604.72.39.14 E-mail : drmehdibenjelloun@gmail.com

STERI PHARMA
complément
alimentaire n'est pas
médicament
PPC:110,00 dh

